© Drogues Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Surdosage ritaline

Par Jensoet Postée le 30/10/2025 07:40

> Bonjour, J'ai pris environ 28 cachets de ritaline 30 mg lp. Je suis actuellement en école et souffre d'un tdah et d'un problème de vue. Je me fait suivre mais la avec les examens et les profs qui ne comprennent pas ma situation ça devient compliqué. J'ai pris mes.cachets en connaissance de cause pour pouvoir travailler un.examen mais aussi essayer d'être normale. J'ai commencé hier soir à 20h, il est 9h20 depuis la dernière prise je me sens pas bien. On m'a conduit au urgence mais je n'ai pas dit la quantité ingurgité. Que faire ? Aidez moi svp

---

Mise en ligne le 06/11/2025

Bonjour,

En raison d'un grand nombre de sollicitations, nous vous prions de nous excuser pour le délai de réponse.

Notre service n'est pas un service médical ni un service d'urgence, nous espérons que vous avez pu, depuis votre message, trouver une aide médicale adéquate.

Nous souhaitons cependant attirer votre attention sur le risque de surdosage auquel vous vous exposez.

Le surdosage entraîne une hyperstimulation du système nerveux central et du système sympathique, et peut se traduire par des vomissements, agitation, convulsions, hallucinations, tachycardie, qui ne sont que quelques exemples de symptômes pouvant indiquer une intoxication.

Le surdosage peut avoir des conséquences graves, particulièrement concernant le rythme cardiaque.

Le passage aux urgences nous semble effectivement être l'action la plus indiquée mais il nous paraît important de ne pas cacher aux médecins la quantité ingurgitée, ceci afin d'avoir la prise en charge la plus adaptée à la situation.

Nous vous joignons deux liens vers des associations spécialisées dans le TDAH et les prises en charge par département. Vous pourrez peut-être trouver des interlocuteurs ou interlocutrices pouvant vous accompagner en plus de votre suivi.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Association HyperSupers
- Association TDAH France